



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Renforcer les moyens des hôpitaux pour une meilleure prise en charge

Question orale n° 450

Texte de la question

M. Éric Martineau attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés croissantes d'accès aux soins dans de nombreux territoires ruraux et en particulier dans le Sud Sarthe. Malgré les efforts engagés ces dernières années, les citoyens continuent de faire face à des délais d'attente inacceptables pour obtenir un rendez-vous médical, à la fermeture ou au manque de permanence de services de soins de proximité et à la raréfaction inquiétante de médecins généralistes comme de spécialistes. Ces déserts en santé ont un impact direct sur la santé des citoyens, sur le renoncement aux soins et sur l'attractivité même des communes. Les professionnels de santé, eux, alertent depuis longtemps sur la surcharge de travail, l'usure et les difficultés à maintenir une offre cohérente. Mme la ministre connaît bien ces problématiques et M. le député sait qu'elle travaille, et les parlementaires aussi, à des solutions pour garantir une meilleure offre de soins aux Français. On peut notamment saluer le lancement du Réseau France santé qui doit permettre à chaque Français d'accéder à une solution de santé en moins de 30 minutes et d'obtenir un rendez-vous médical sous 48 heures lorsque son état l'exige. Mme la ministre est venue labelliser la maison de santé de Sillé-le-Guillaume et une quinzaine d'autres établissements sarthois devraient obtenir ce label d'ici la fin d'année 2025. M. le député sera vigilant à ce que cela contribue en effet à une meilleure prise en charge des patients et à un accès plus rapide aux soins sur sa circonscription. D'autant plus que l'on fait face à la fermeture de 20 lits dans l'unité de soins longue durée de l'hôpital de Saint-Calais, particulièrement préoccupante dans ce contexte. Le manque de moyens techniques doit aussi grandement alerter. Au centre hospitalier de Montval-sur-Loir, on attend encore l'autorisation d'installation d'un scanner absolument indispensable pour la prévention et la détection rapide de pathologies lourdes. L'absence de ce type d'appareil nuit aujourd'hui fortement à la prise en charge des patients et il participe à engorger les urgences du Mans, déjà sous pression. L'installation du scanner permettrait aussi de renforcer l'attractivité de l'hôpital dans un contexte où le territoire a déjà perdu six médecins. Enfin, dans le cadre de la mise en place des docteurs juniors, un outil d'imagerie performant constitue un prérequis indispensable pour fidéliser les jeunes praticiens et stabiliser les équipes. Il lui demande si elle peut apporter un soutien à ce projet de scanner à l'hôpital de Montval et rassurer les habitants du Sud Sarthe sur l'engagement du Gouvernement pour lutter contre les déserts en santé.

Texte de la réponse

ACCÈS AUX SOINS DANS LA SARTHE

M. le président . La parole est à M. Éric Martineau, pour exposer sa question, no 450, relative à l'accès aux soins dans la Sarthe.

M. Éric Martineau . Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés croissantes d'accès aux soins dans de nombreux territoires ruraux, en particulier dans le Sud Sarthe. Malgré les efforts engagés ces dernières années, nos concitoyens continuent de faire face à des délais d'attente inacceptables pour obtenir un rendez-vous médical, à la fermeture ou au manque de permanence de services de soins de proximité, et à la raréfaction inquiétante de médecins généralistes comme de spécialistes. Ces déserts médicaux ont un impact direct sur la santé de nos concitoyens, sur le renoncement aux soins et sur l'attractivité même de nos communes. Les professionnels de santé, eux, alertent depuis longtemps sur la surcharge de travail, l'usure et les difficultés à

maintenir une offre cohérente.

Vous connaissez bien ces problèmes et je sais que vous travaillez, ainsi que nous le faisons en tant que parlementaires, à des solutions pour garantir une meilleure offre de soins aux Français.

On peut notamment saluer le lancement du réseau France Santé, qui doit permettre à chaque Français d'accéder à une solution de santé en moins de trente minutes et d'obtenir un rendez-vous médical sous quarante-huit heures lorsque son état l'exige. Vous êtes venue, madame la ministre, labelliser la maison de santé de Sillé-le-Guillaume, et une quinzaine d'autres établissements sarthois devraient obtenir ce label d'ici à la fin d'année. Je serai vigilant pour que cela contribue effectivement à une meilleure prise en charge des patients et à un accès plus rapide aux soins dans ma circonscription, d'autant plus que nous faisons face à la fermeture de vingt lits dans l'unité de soins de longue durée (USLD) de l'hôpital de Saint-Calais, particulièrement préoccupante dans ce contexte.

Le manque de moyens techniques doit aussi nous alerter. Au centre hospitalier de Montval-sur-Loir, nous attendons encore l'autorisation d'installer un scanner, absolument indispensable pour la prévention et la détection rapide de pathologies lourdes. L'absence de ce type d'appareil nuit fortement à la prise en charge des patients et contribue à engorger les urgences du Mans, déjà sous pression. L'installation du scanner permettrait de renforcer l'attractivité de l'hôpital, dans un contexte où le territoire a déjà perdu de nombreux médecins. Dans le cadre du déploiement des docteurs juniors, un outil d'imagerie performant est indispensable pour fidéliser les jeunes praticiens et stabiliser les équipes. Madame la ministre, pourriez-vous apporter un soutien à ce projet de scanner à l'hôpital de Montval-sur-Loir et rassurer les habitants du Sud Sarthe sur l'engagement du gouvernement pour lutter contre les déserts en santé ?

M. le président . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, *ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je vous prie d'excuser l'absence de Mme la ministre de la santé, qui m'a chargée de répondre à votre question. Vous avez évoqué de manière globale les difficultés d'accès aux soins. Je vous remercie d'avoir cité le réseau France Santé et les actions que mène le gouvernement pour apporter des éléments de réponse en complément des démarches entreprises depuis 2017 pour former davantage de médecins. Peut-être souhaitez-vous accélérer ce processus étant donné les difficultés spécifiques d'accès aux soins dans la Sarthe.

Mme la ministre s'est rendue dans votre département pour soutenir une maison de santé pluriprofessionnelle souhaitant être labellisée France Santé. Le dossier d'autorisation pour l'installation du scanner au centre hospitalier de Montval-sur-Loir a été instruit avec attention par l'agence régionale de santé (ARS) et Mme la ministre Rist est heureuse de vous confirmer que l'autorisation sera délivrée sous peu. Nous saluons votre mobilisation, monsieur le député. Ce scanner supplémentaire est le signe d'un soutien fort apporté à votre territoire et représentera une avancée majeure pour la prise en charge des Sarthois, quel que soit le lieu où ils résident.

La ministre est bien informée de la fermeture temporaire de vingt lits dans l'unité de soins de longue durée à l'hôpital de Saint-Calais. L'établissement et l'ARS sont pleinement mobilisés pour que cette situation ne perdure pas. Un projet ambitieux de restructuration de l'USLD et de l'Ehpad est engagé, avec l'appui conjoint de l'ARS et du conseil départemental. Ce projet doit permettre d'améliorer les conditions d'accueil des patients ainsi que les conditions d'exercice des professionnels et donc de renforcer l'attractivité de cet établissement.

Ces avancées concrètes s'intègrent dans une démarche globale visant à lutter contre les déserts médicaux, priorité absolue du gouvernement, marquée notamment par le déploiement du réseau France Santé. Nous resterons aux côtés des acteurs locaux, en ville comme à l'hôpital, en collaboration avec l'ARS, afin de concrétiser ces promesses pour améliorer le quotidien des Sarthois.

M. le président . La parole est à M. Éric Martineau.

M. Éric Martineau . Je vous remercie de votre réponse, madame la ministre. Vous pouvez compter sur nous comme je compte sur vous.

Données clés

Auteur : [M. Éric Martineau](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 450

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2025](#)

Réponse publiée le : 10 décembre 2025, page 10831

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 décembre 2025](#)